

DEMANDE D' EQUIVALENCE

La FFRandomnée a mis en place une nouvelle formation et une nouvelle appellation des diplômes. En ce qui concerne la Marche Nordique, le diplôme d'Animateur MN devient **le Brevet Fédéral de Marche Nordique**.

L'équivalence peut-être demandée **à partir du 15 janvier** selon les modalités suivantes :

- Remplir la feuille de demande qui vous a été adressée, la scanner ainsi que l'ancien diplôme.
- Envoyer les 2 documents à Jean-Paul LEMASSON, responsable de la formation en Bretagne, à l'adresse suivante : bretagne.formations@ffrandonnee.fr .